

Lyon, le 12/11/2025

Réf : Projet agrivoltaïque de Montréal

Objet : Engagement du Maître d'ouvrage sur les mesures en faveur de la biodiversité

Sun'Agri développe en partenariat avec la société SARL des Brougals, représentée par M. Francis Mancheno, un projet agrivoltaïque sur la commune de Montréal. Ce projet se présente sous la forme de persiennes agricoles installées au-dessus de grandes cultures. Confronté à la conjoncture viticole, et à de fortes restrictions concernant l'irrigation, Francis Mancheno est en recherche de solutions lui permettant d'adapter son exploitation au changement climatique, et de pérenniser son entreprise en vue de la transmettre.

Sun'Agri a fait appel au bureau d'étude Altifaune, pour la réalisation d'un diagnostic écologique. Le bureau d'étude a réalisé un état initial de la zone lors de sorties terrain entre février et juillet 2025 et a analysé les effets potentiels du projet sur la biodiversité.

En collaboration avec le bureau d'étude écologique, des mesures en faveur de la biodiversité seront mises en place suivant la logique Eviter, Réduire, Compenser.

Le projet intègre dans sa conception :

- Une emprise au sol limitée des persiennes agrivoltaïques ;
- Des fondations par pieux battus sans béton ;
- L'absence de clôtures ;
- La préservation des haies en bordure de la parcelle ;

A l'issue de la période d'exploitation, la structure sera intégralement démontée sans impact sur les sols.

Sun'Agri s'engage à mettre en place, en phase construction et exploitation, les mesures d'évitements, de réduction et de suivis préconisées par le bureau d'étude :

- Evitement des milieux périphériques ;
- Mission d'accompagnement et suivi écologique de chantier (MASEC) ;
- Balisage préventif des zones sensibles et des zones de travaux ;
- Adaptation de la période des travaux ;
- Mesures préventives de lutte contre la pollution des eaux et des sols ;
- Aménagement d'un réseau d'abris pour la petite faune en amont des travaux ;
- Plantation/renforcement de haies paysagères favorables à la faune ;
- Installation de gîtes et de nichoirs pour la faune volante ;
- Suivi des aménagements pour la faune terrestre et volante ;
- Suivi de l'avifaune nicheuse.

Par la présente, la société Sun'Agri s'engage donc à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour favoriser la biodiversité sur le projet agrivoltaïque de Montréal.

Jean-Benoît CANAL,
Responsable développement Sun agri